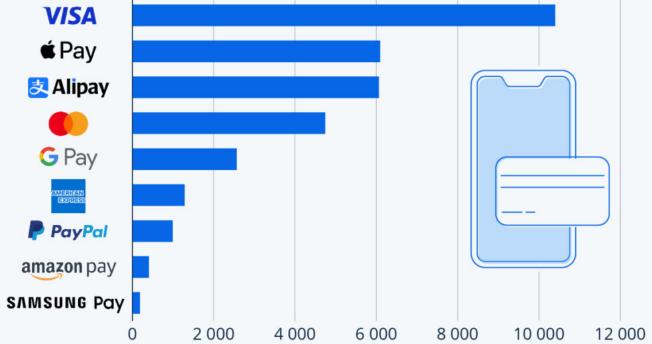


#### Paiement : les fintechs rattrapent les géants des cartes bancaires

# Paiement : les apps numériques rattrapent les géants des cartes Volume annuel mondial des paiements sur les services sélectionnés en 2021 (en milliards de dollars US) \* VISA



<sup>\*</sup> inclut des estimations

Sources: American Express, Mastercard, Nilson Report, Visa, recherches Statista













Les technologies permettant de réaliser des transactions financières depuis un téléphone mobile continuent de se répandre, accélérées notamment par la pandémie de Covid-19. Si Visa reste le leader incontesté des <u>systèmes de paiement</u> dans le monde, avec plus de 10 000 milliards de dollars de transactions traitées chaque année, les deux autres géants des <u>cartes bancaires</u>, Mastercard et American Express, ont déjà été dépassés par des services de paiements numériques et mobiles.

Comme le montre notre graphique, <u>Apple Pay</u> et Alipay sont les deuxième et troisième plus grands prestataires de services de paiement au monde selon le volume de transactions, avec tous deux 6 000 milliards de dollars traités par an. D'après les estimations des analystes de Statista, PayPal, Amazon Pay et Samsung Pay restent pour le moment des acteurs beaucoup plus modestes sur ce marché en plein essor (moins de 1 000 milliards de dollars de transactions annuelles).

Vous trouverez de plus amples informations et statistiques sur le secteur du paiement numérique dans le nouveau dossier de Statista « <u>Mobile Payments II</u> » (en anglais).

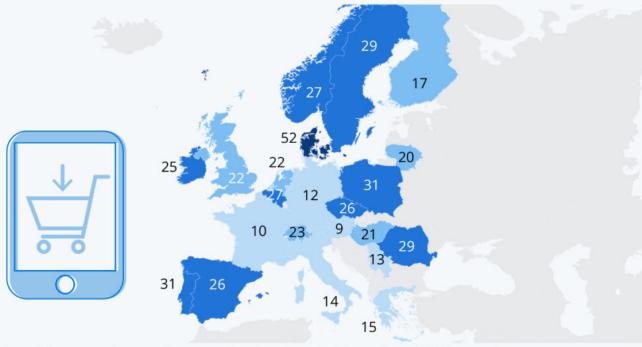
De Tristan Gaudiaut pour Statista

#### Le paiement mobile peine à convaincre les Français



### L'adoption du paiement mobile en Europe

Part des utilisateurs de services de paiement mobile dans une sélection de pays européens en 2021, en % \*



\* Enquêtes menées en ligne entre janvier et décembre 2021 auprès de 1 000 à 2 600 répondants par pays (18-64 ans).

Source: Statista Global Consumer Survey









La pandémie et les mesures de distanciation physique ont accentué l'essor des applications de paiement mobile un peu partout dans le monde. Pourtant, malgré une hausse des utilisateurs ces dernières années, payer avec son smartphone reste encore relativement peu répandu en France en comparaison au reste de l'Europe. Selon les dernières enquêtes du Global Consumer Survey menées en 2021, seul un Français interrogé sur dix déclarait utiliser un moyen de paiement mobile. Un taux d'adoption très loin derrière



celui du Danemark (52 %), du Portugal (31 %), de la Pologne (29 %), ou encore de la Belgique (27 %). Parmi les pays étudiés, seule l'Autriche se place derrière la France avec 9 % d'utilisateurs. La faible adoption de ce <u>moyen de paiement</u> par les Français peut notamment s'expliquer par la popularité du <u>paiement par carte</u> sans contact dans l'Hexagone.

Différentes technologies sont associées au paiement mobile. Parmi les modes les plus utilisés, on retrouve les applications utilisant le protocole NFC pour les lecteurs de carte, les portemonnaies électroniques, ou encore le paiement via un QR code. Les applis de paiement mobile actuellement <u>les plus populaires en France</u> sont Apple Pay, Google Pay et Paylib.

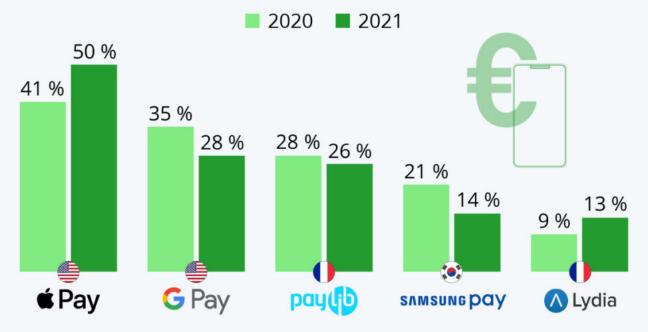
De Tristan Gaudiaut pour Statista

#### Paiement mobile : les applis les plus populaires en France



### Les leaders du paiement mobile en France

Part des utilisateurs ayant utilisé ces applis pour effectuer un paiement avec leur smartphone au cours de l'année passée \*



\* Enquêtes menées de juillet à septembre aux années indiquées. Base: utilisateurs d'applications de paiement mobile (9 % des sondés, environ 200 utilisateurs). Sélection des services qui dépassent 10 % en 2021.

Source: Statista Global Consumer Survey









Si la France est à la traîne par rapport à des pays comme la Chine ou le Royaume-Uni en matière d'adoption des services bancaires numériques, ces derniers sont toutefois de plus en plus utilisés dans l'Hexagone. Selon les estimations publiées dans notre dossier sur le marché de la FinTech en France, les applications de paiement mobile devraient atteindre près de 10 millions d'utilisateurs dans l'Hexagone cette année.



Ces dernières années, plusieurs banques françaises se sont mises à développer des services permettant aux clients de payer avec leur smartphone dans les magasins physiques et en ligne. Certaines banques ont choisi de proposer ces services sur des portefeuilles électroniques tiers déjà existants, tels Apple Pay, Google Pay et Samsung Pay. Mais d'autres ont choisi de développer leurs propres applications, comme par exemple Paylib, qui est issue de la collaboration de trois banques françaises (BNP Paribas, La Banque Postale, Société Générale) et qui regroupe désormais d'autres acteurs du marché.

D'après le <u>Statista Global Consumer Survey</u>, qui compile des données de consommation sur plus de 50 marchés dans 55 pays, Paylib est l'une des applications de paiement mobile les plus populaires en France. 26 % des personnes qui utilisent leur smartphone pour faire des paiements ont déclaré avoir utilisé ce service au cours des douze derniers mois (enquête menée de juillet à septembre 2021). Les applis développées par les géants technologiques Apple, Google et Samsung ont de leur côté été cité par respectivement 50 %, 28 % et 14 % des utilisateurs. Fraîchement devenue une « <u>licorne</u> » valorisée à un milliard de dollars, l'entreprise française Lydia place son application dans le top 5 cette année avec 13 % d'utilisateurs, en hausse de quatre points par rapport à 2020.

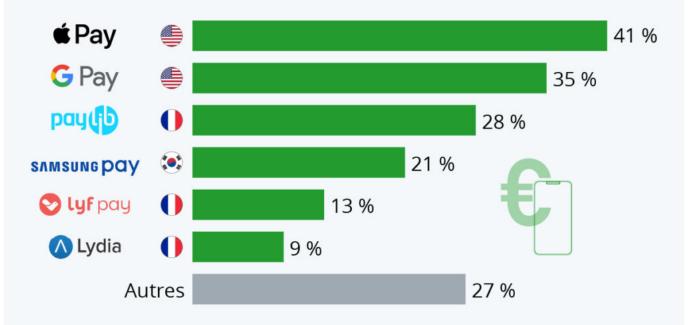
Il faut bien sûr garder en tête que ces chiffres constituent avant tout des indicateurs de la popularité des différents services auprès des <u>utilisateurs français</u> et qu'ils ne correspondent pas forcément aux parts de marché basées sur les volumes de transactions.

De <u>Tristan Gaudiaut</u> pour <u>Statista</u>

#### Paiement mobile : les services les plus populaires en France

## Paiement mobile : les applis les plus populaires en France

Part des utilisateurs ayant payé avec son smartphone dans un point de vente avec ces services au cours de l'année passée \*



\* durant les 12 mois précédant l'étude menée en mars 2020. Base : répondants utilisant un service de paiement mobile (7 % des sondés, soit plus de 800 utilisateurs).

Source: Statista Global Consumer Survey









Si la France reste à la traîne comparée des pays comme la Chine ou le Royaume-Uni en matière d'adoption des services bancaires numériques, ces derniers sont toutefois de plus en plus utilisés dans l'Hexagone. Les applications de paiement mobile pourraient approcher le cap des 10 millions d'utilisateurs dans l'Hexagone à l'horizon 2021.



Ces dernières années, plusieurs banques françaises se sont mises à développer des services permettant aux clients de payer avec leur smartphone dans les magasins physiques et en ligne. Certaines banques ont choisi de proposer ces services sur des portefeuilles électroniques tiers déjà existants, tels Apple Pay, Google Pay et Samsung Pay. Mais d'autres ont choisi de développer leurs propres applications, comme par exemple Paylib, issue de la collaboration de trois banques françaises (BNP Paribas, La Banque Postale et Société Générale) et qui regroupe désormais d'autres acteurs du marché.

D'après le <u>Statista Global Consumer Survey</u>, qui compile des données de consommation sur plus de 50 marchés dans 55 pays, l'application Paylib s'impose sur le podium des services de paiement mobile les plus populaires en France. 28 % des utilisateurs de ce genre de services déclaraient avoir utilisé cette application pour payer dans un point de vente au cours de l'année passée (enquête de mars 2020), contre respectivement 35 % et 41 % pour les géants du secteur, Google Pay et Apple Pay. Parmi les autres services populaires dans l'Hexagone, on retrouve deux autres entreprises françaises particulièrement prometteuses sur ce marché, Lyf Pay (13 %) et Lydia (9 %).

Il faut bien sûr garder en tête que ces chiffres constituent avant tout des indicateurs de la renommée de ces différents services auprès des utilisateurs français et qu'ils ne correspondent pas forcément à leurs parts de marché.

De Tristan Gaudiaut pour **Statista**